

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Dimanche 5. — Prise de Vicence (Italie) par le général Solignac (1805.)

MONTEVIDEO.

novembre 4 1843.

Nous nous sommes abstenus d'entretenir nos lecteurs d'une visite faite par M. le ministre de la guerre à M. l'amiral Massieu de Clerval, parce qu'on assure que cette visite est toute de convenance, et dictée par la plus exquise politesse, de la part de S. E. qui a voulu féliciter M. l'amiral sur le rétablissement de sa santé.

Le bruit s'est répandu que le packet anglais a apporté la nouvelle que M. l'amiral Massieu de Clerval, est rappelé en France et que son successeur qui serait M. l'amiral Lassus est parti de France, chargé d'une mission importante et muni de pouvoirs extraordinaires pour terminer la guerre qui désole ce pays et menace l'indépendance de la République Orientale. Nous donnons ces nouvelles sans en garantir l'authenticité.

Nous lisons dans le Commerce du 16 août :

« Les escadres française et anglaise conservaient toujours la plus stricte neutralité. L'île des Rats et le Cerro étaient fortifiés; une nouvelle attaque de Brown avait été repoussée vivement avec perte pour celui-ci.

« La garde nationale française, composée alors de plus de 3 000 hommes, se faisait remarquer par son ardeur et sa bonne tenue; l'enthousiasme ne se refroidissait pas. L'espoir était dans tous les cœurs; on n'attendait que le signal pour tomber sur l'ennemi, et cependant quelques personnes ordinairement bien informées prétendent que l'attaque n'aura pas lieu avant le 25 courant (juin).

« D. Fructoso Rivera avait remporté plusieurs avantages dans toute la province; son armée, brillante et nombreuse, et surtout appuyée de plus de 30 mille chevaux, était le 24 à 7 lieues de Montevideo, et occupait en dehors la ligne de Pando à Canelones: elle avait refoulé toute la cavalerie ennemie jusqu'au saladero de Legris, où elle était venue s'appuyer de son infanterie et de son artillerie.

« Sur tous les points importants de l'Etat Oriental, les étrangers s'étaient formés en garde nationale, comme à Montevideo. Un capitaine de navire marchand français avait offert à la garde nationale de l'aider de tout son équipage, en cas d'attaque, et beaucoup d'autres étaient résolus à suivre cet exemple.

« Si tous ces mouvements ne convenaient guère au consul et à l'amiral français, ils étaient approuvés par les personnes même qui sont restées neutres et par la plupart des marins français qui regrettaient bien de n'être pas appelés à aider leurs compatriotes. »

Nous avons par Rio-Janeiro, des nouvelles de Montevideo jusqu'au 19 mai. Elles sont assez favorables aux Montevidéens. Les vivres abondaient, et les forces d'Oribe avaient essuyé quelque petits échecs.

Le 12 la Légion Française, forte de 2,904 hommes, a reçu son drapeau des mains même de Mme de Rivera, qui le leur a remis au nom des dames orientales. Le colonel Thiébault, commandant la Légion, a adressé à cette occasion les paroles suivantes à ses soldats : « Soldats, jurons tous de vaincre ou mourir sous cet étendard. » On a répondu dans tous les rangs : « Oui, nous le jurons, la victoire ou la mort. »

Le gouvernement oriental a présenté à l'assemblée législative un projet portant que l'on accordera 20 lieues de terre labourable et 25,000 têtes de bétail aux Français et aux Italiens qui ont pris les armes pour la défense de la République sans préjudice d'autres récompenses à la fin de la guerre. La commission de la chambre des députés a approuvé le projet, et a même élevé à 50,000 le nombre des têtes de bétail.

NOUVELLES DU SOIR.

Nous lisons dans le Constitucional de ce soir.

L'ennemi a répandu un bulletin sur le résultat de la sortie du 31 et la fait avec beaucoup d'impudeur; tels sont les mensonges qu'il contient et vu la petite quantité qui en a été répandue que nous n'avons pu nous en procurer un seul exemplaire pour en reproduire au public.

Cependant par l'idée que l'on nous a donnée de son contenu, nous savons, que c'est le faible et pueril egorgneur Maza Violon qui poursuivait les forces qui prirent le Buseo, jusqu'à notre ligne et ne put rien contre elles parce que la cavalerie les protégeaient, comme ils étaient transis de peur!! Ils disent qu'ils nous ont tué vingt et quelques hommes et quelques chefs tandis que les assiégeants ne perdirent qu'un capitaine deux lieutenants et trois soldats; quel grâce! quelle candeur... et l'on dira après que les Rocines ne sont pas des héros et qu'ils ne mentent pas sans pudeur et avec insolence... Rien de cela, et alors que leur bulletin dise la vérité sur la prise du Buseo.

Le consul de Portugal Leite est parti pour Buenos-Ayres recevoir le salaire de son stupide espionnage. Ceci est une nouvelle falsification de cet homme turbulent, et funeste, parce qu'en demandant ses passeports il donna à entendre qu'il se retirait à Rio Janeiro.

Alderete sera sans doute bien affligé de ce succès, parce que selon l'opinion; M. Leite était l'esprit saint qui l'inspirait dans la campagne actuelle. Il lui conseillait dans des lettres, que nous avons publiées de laisser arriver nos troupes au Buceo et de les exterminer après,

Oribe adopta la première partie du conseil, mais non la seconde, parce que le bon Leite ne lui donna pas les moyens de la réaliser: il lui disait: (il est bon de mettre un grelot au coup du chat) sans lui designer comment ni qui pouvait le lui mettre, quel vide immense laisse l'absence de M. Leite dans les conseils des Rocines!!

Des personnes bien informées, nous assurent que le gouvernement de S. M. B. a félicité le notre pour la conduite ferme et énergique par laquelle M. le comodore Purvis conformément aux instructions qu'il a reçues de son gouvernement, s'est efforcé de diminuer la ferocité, avec laquelle le degollador Rosas nous fait la guerre....

(Extrait du Constitucional.)

M. LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DEPARTEMENT.

Avec autorisation supérieure ordonne:

Art. 1.^e Dans les six jours suivants la publication du décret supérieur en date du 30 octobre dernier, tous les possesseurs (à n'importe quel titre) d'armes à feu, ou tranchantes, de pierres à feu, haches, lances, pieux, et pèles passeront un état nominatif signé du possesseur desdits objets en relatant la quantité et qualité, rappelant à cette occasion les décrets antérieurs tendans à la même manifestation:

Art. 2.^e Cette liste nominative sera présentée par duplicata un des ces états devant rester entre les mains de l'intéressé, il sera signé par le chef politique afin qu'il lui serve de document et de preuve comme s'étant conformé aux dispositions et décrets du gouvernement.

Art. 3. Tout propriétaire de poudre, balles de plomb ou boulets, munition plomb, en barre ou autre, quelque petite que soit la quantité et la nature, devront présenter au bureau de la police, dans les délais précités, une relation écrite et signée des objets en leur pouvoir, afin que le dépôt en soit effectué de la manière prescrite par l'arrêté du 30 juillet dernier.

Art. 4. Celui qui par hasard aurait dans sa maison des armes de l'état les remettra dans le même délai au département de police.

Arr. 5. Ceux qui, après l'expiration du délai précité, seront trouvés en contravention des articles antérieurs seront passibles des peines signalées par l'art. 3 du décret supérieur expédié par M. le ministre de la guerre en date du 30 octobre dernier.

Art. 6. Publié par édits, communiqué par les lieutenants alcades et inséré dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, 1^{er} novembre 1843.

ANDRES LAMAS.

FRANCE.

PARIS, 8 août.

LE MARECHAL BUGEAUD.

L'ordonnance qui nomme M. Bugeaud maréchal de France a paru ce matin dans le Moniteur. Quelque attendue que fût cette promotion, nous avouons pourtant qu'elle nous a encore frappés d'une sorte de surprise. Nous

pensions qu'on s'arrêterait toujours au moment décisif devant l'opinion publique. Il n'en est rien. Que dire sur M. Bugeaud qui n'ait pas été dit ! Quel titre et quelle raison à cette fortune merveilleuse et inexplicable en tout autre tems que le nôtre ? Simple colonel en 1830, M. Bugeaud a traversé en courant tous les grades de l'armée, porté à la faveur et aux dignités les plus éminentes par ses fautes et son impopularité, par le traité de la Tafna, et son dévouement inamovible à tous les cabinets. Cette promotion est un de ces actes qui caractérisent un système et une époque. M. Thiers et M. Guizot sont quittes. L'un a fait le maréchal Sébastiani, et l'autre le maréchal Bugeaud.

— Un journal dit que l'ordonnance qui élève M. Bugeaud à la dignité de maréchal de France, a été lue hier dans les casernes de Paris, mais qu'elle a été accueillie partout avec la plus complète indifférence.

Le Moniteur publie une ordonnance qui accorde, pour 1843, au ministère des affaires étrangères, sur le chapitre des missions et des dépenses imprévues, un crédit supplémentaire de 600,000 fr. Pour juger à quel point ce supplément est l'accessoire du principal, il faut savoir que la totalité de ce chapitre, dans le budget, ne s'élève qu'à 100,000 fr. Le soldat supplémentaire est de six fois plus considérable que le crédit primitif.

Quelle merveille diplomatique M. Guizot va-t-il donc tenter avec cette énorme allocation ? De quoi s'agit-il ? quel besoin nouveau appelle cette nouvelle dépense ? C'est ce que nous saurons bientôt sans doute. Est-il question de la Chine, ou bien de l'Espagne ? Nous ne voyons que ces deux pays qui puissent prétexter un si grand développement de diplomatie. Nous attendrons, avant de juger, de mieux connaître les projets de M. Guizot. Mais nous devons dès à présent constater cette nouvelle brèche faite à nos finances déjà si embarrassées. Voilà comment le ministère entend le rétablissement de l'équilibre dans le budget.

La situation de Barcelone devient très grave. Le défaut de confiance se manifeste par d'assez nombreuses émigrations de familles notables. Le gouverneur de la place, M. Castro, celui de la citadelle, M. Moreno de la Penas, et le chef politique Collantes, ont donné leur démission du moment que la junte a refusé de relâcher les prisonniers, ainsi qu'elle l'avait promis. Mais c'est à tort que le Journal des Débats met les actes de la junte à la charge du parti progressiste de Barcelone ; car parmi les détenus se trouvent trois progressistes, les rédacteurs de l'Impartial sont progressistes, et les trois fonctionnaires qui ont donné leur démission le sont également. Mais ils n'entendent pas le progrès comme la majorité de la junte qui, appuyée de 900 volontaires à sa dévotion, s'est mise en guerre ouverte avec le gouvernement de Madrid. certes, les Barcelonais auraient facilement raison

de cette poignée d'hommes ; mais ce qui les engage à regarder d'un œil impassible ce qui se passe, c'est qu'ils craignent de voir de tourner de son but le mouvement dont Barcelone a donné le signal ; et bon nombre de nominations et surtout celles qui ont eu lieu dans l'entourage de la jeune reine ne sont pas de nature à les faire revenir de leurs appréhensions.

En effet, la marquise de Santa-Cruz, qui a repris ses fonctions de camarera mayor auprès de la jeune Isabelle, était la conseillère intime de l'ex régente.

NOUVELLES DIVERSES.

— La flotte du capitán-pacha n'ayant quitté Constantinople que le 16 juillet, il est maintenant certain qu'on avait fait erreur à Toulon ; deux vaisseaux de ligne n'en ont pas moins quitté la rade, se dirigeant vers Tunis, à ce que l'on dit, et la précaution pourra bien n'être pas inutile, un certain mystère régnant sur le but réel de la sortie de la force navale turque qui doit, disent les nouvelles de Constantinople, rester assez longtemps en mer, et visiter diverses possessions de la Turquie dans la Méditerranée.

A la date du 16, on n'était pas sans de nouvelles inquiétudes à Constantinople, tant sur les affaires de Serbie que sur celles de Pers. Il semble surtout, dans l'affaire de Serbie, que la Russie cherche à lui donner toutes les formes les plus désagréables pour le gouvernement turc, en même tems qu'elle constate que la Turquie n'a qu'une autorité nominale à exercer sur ce pays.

— La Gazette de Cologne, qui avait déjà parlé d'une certaine agitation des esprits dans quelques parties de l'Italie, annonce aujourd'hui, sous la date de Rome le 21 juillet, que la nouvelle de quelques arrestations s'était répandue. L'on donne pour motif, dit le correspondant, des menées démagogiques, et on remarque à Rome une plus grande surveillance de la part de la police. Elle s'occupe principalement de plusieurs Français qui résident ici. Notre gouvernement est comme tous les gouvernements italiens, plein de méfiance ; c'est pourquoi on n'attache pas grande importance au bruit d'une conspiration. Tout se borne sans doute à l'arrestation de quelques mécontents qui abondent dans la capitale comme à la campagne.

— Les travaux de l'Hôtel-de-Ville de Paris se poursuivent activement ; tout ce qui concerne l'architecture et la maçonnerie est entièrement terminé.

Quant au rez-de-chaussée, on se préoccupe de le fortifier ; on veut qu'en cas d'événement, on puisse de la soutenir un siège en règle. Les fenêtres du rez-de-chaussée des quatre faces de l'édifice sont au nombre de 130. Toutes sont garnies à l'extérieur de barreaux de fer, et à l'intérieur de volets en chêne doublés en forte tôle et percés de six meurtrières chacun. Ce sont 780 coups de fusil qui pourraient être tirés à la fois sans que les tireurs eussent à craindre la riposte.

On sait qu'en outre l'Hôtel-de-Ville a été récemment entouré d'une solide grille en fer et il est occupé par un poste de 40 gardes municipaux. Autrefois, c'était à la garde nationale qu'était réservé le soin de protéger la maison commune de la ville.

En ce moment, on démolit quelques maisons qui gênent encore les abords de l'édifice, et le sol va être nivelé dans la partie qui longe la rue Lobau.

— On écrit de Strasbourg, à la date du 1er août : « L'émigration pour l'Afrique prend, depuis quelque tems un développement considérable. Il est parti de Strasbourg pour cette destination, depuis le 1er avril de cette année jusqu'à ce jour, 294 ouvriers célibataires, et 82 familles, la plupart de cultivateurs, composées de 382 personnes.

— On lit dans le Courrier de la Moselle :

« Nous avons vu ces jours derniers à Metz un pauvre soldat polonais revenant de Sibérie, où il était pri-

sonnier depuis 1813. Il servait, à l'époque où il fut pris par les Russes, en qualité de tambour dans le 15e régiment d'infanterie polonaise. Après trente ans de captivité, il vient d'être rendu à la liberté avec 74 de ses compagnons d'infortune, par une décision récente du gouvernement russe. Ce vieux soldat, qui est né en Podolie, a été décoré jadis, en combattant pour la France, de la croix de la Légion-d'Honneur. Il va, dit-on, à Paris réclamer l'arrière de son traitement.

« Des officiers, des patriotes, des amis de la Pologne, se sont cotisés à Metz pour assurer le voyage et améliorer la position du vieux soldat. »

— Par les dernières nouvelles de l'Inde, nous apprenons la mort de Jehanghir Nasservanji-Vadin, l'un des plus grands négocians de Bombay, et celui qui était ordinairement chargé des intérêts de notre commerce dans ce pays. Il employait, suivant les préceptes de la religion de Zoroastre, à laquelle il appartenait, une grande partie de son revenu en charité. Plusieurs Français avaient eu à se louer de son obligeance et des secours qu'il leur avait prêtés ; il recevait avec munificence et les officiers de notre marine et ceux de nos compatriotes qui lui étaient recommandés.

La mort de Jehanghir est un événement qui intéresse surtout la ville de Bordeaux avec laquelle il faisait des affaires considérables. On évalue à dix millions la fortune qu'il laissait à sa fille unique et à ses petits-fils.

— L'événement que nous indiquions comme devant être la conclusion de la triste campagne d'Espartero s'est accompli. L'ex-régent s'est embarqué à Cadix sur un vaisseau anglais. C'est par Perpignan que la nouvelle est arrivée ce soir au gouvernement ; voici la dépêche qui l'annonce :

« Perpignan, 5 août.

« Le régent s'est embarqué à Cadix le 30, à quatre heures du matin, à bord du vaisseau anglais le *Malabar*.

« Le général Concha l'a poursuivi, avec 500 cavaliers jusqu'à Sainte-Marie, où il a pris un bateau.

« La frégate espagnole la *Constitucion* et plusieurs péniches bloquaient Cadix. Le *Malabar*, la *Ville-de-Marseille* et le *d'Assas* étaient à Cadix. »

— Brave de sa personne, le général Figueras, qui vient de défendre Séville contre Espartero, est, en outre, distingué comme organisateur, et il en avait donné des preuves en diverses circonstances.

Ses connaissances dans toutes les branches de l'art de la guerre ont été fort utiles aux Sevillans, dit un journal, car en peu de jours il était parvenu à élever, sur les points les plus intéressants, des fortifications de campagne qui ont suffi à tous les besoins de la défense. Ces dispositions avaient inspiré la plus grande confiance aux habitants qui, d'ailleurs, connaissaient, estimaient depuis long-tems le général et sa famille. On va voir combien cette famille était digne de l'estime publique. Voici un billet que le général écrivait, le 20 au matin, à sa femme :

« Ma bonne Marie, l'ennemi vient de commencer ses feux ; je vais multiplier les miens qui déjà lui font beaucoup de mal. Sois sans inquiétude. Cependant, si tu crains les bombes à la maison, je t'autorise à te transporter où tu voudras. Je compte sur d'heureux résultats. Adieu. »

Mme Figueras a répondu :

« Mon cher François, il y a déjà plusieurs jours que je me suis proposé d'attendre à mon poste, comme les soldats, le sort que Dieu, notre Seigneur, aura daigné me départir. Ici je panserai mes fils et toi si vous revenez blessés, et mon départ serait une désertion indigne de ta femme, indigne de la mère de tes enfants. »

Ces deux courts billets rendent, mieux que tous les rapports, l'esprit qui régnait à Séville au moment où les premières bombes éclataient. Cet esprit ne s'est pas dément ; un seul moment, et pourtant déjà, le 23 au soir, 700 projectiles avaient été lancés sur la ville, tant bombes que grenades ou boulets. Rien n'a pu ébranler la fermeté du général qui, le 23, répondait à Espartero : « Quand les munitions nous manqueront, les débris que vous nous faites y suppléeront ! »

L'énergie de la population a constamment répondu, sans efforts, sans excitations d'aucun genre, à celle du général. Mais ce qui mérite surtout d'être signalé, comme,

trait caractéristique des mœurs, que l'Espagne conserve au milieu de ces révolutions publiques, c'est la foi religieuse qui a soutenu le patriotisme des assiégés. Tant qu'a duré le désastre du siège, le Saint-Sacrement a été exposé dans les vingt-cinq paroisses de la ville, et pendant que les citoyens valides garnissaient les remparts, le reste de la population priait au pied des autels.

— Une lettre du fameux Linage, écrite à sa femme et interceptée, a fait connaître que c'est à la Havane qu'Espartero et lui se proposent d'aller demander un asile.

— On nous écrit d'Athènes :

« Nos affaires vont de mal en pis : les conseils des ministres, les conférences des ambassadeurs se suivent, mais sans résultat. On a, il est vrai, fait quelques réductions dans l'armée de terre et de mer, mais avec partialité, et de façon à ne pas produire une grande utilité, car nous avons maintenant quatre régimens et quatorze généraux ; trois bâtimens de guerre en activité de service et trois amiraux ; un grand département pour la commission d'habillement, avec un président à 360 drachmes par mois, tandis que les généraux Churh, Almeida et Rodas n'en ont que 250.

« Dans une des dernières conférences des ambassadeurs avec les ministres, les premiers prenant en considération la promesse faite par le gouvernement grec de payer l'emprunt en 1844, demandèrent à connaître les moyens que l'on emploierait pour remplir les engagements ; les ministres n'ayant donné que des réponses évasives, les ambassadeurs des puissances protectrices s'en sont plaints, et en ont référé à leurs cours respectives. »

— On lit dans une lettre particulière de Constantinople du 17 juillet :

« Le bruit court qu'une conspiration a été découverte, il y a quelques jours, et que les individus arrêtés ont été transportés à bord du vaisseau le *Mahmoudieh*, étranglés pendant la nuit, et jetés à la mer. Les formes de cette terrible exécution ont inspiré une horreur si grande à l'équipage du vaisseau, que quelques matelots ont essayé de mettre le feu à bord, et que d'autres, dans leurs frayeurs, se sont précipités à l'eau et noyés. On a dû suspendre immédiatement les exécutions pour rétablir l'ordre dans le navire. Dans Constantinople, la police a cherché, dit-on, à donner le change en parlant d'une prétendue rixe entre des matelots turcs et arabes. »

— Les journaux anglais donnent des nouvelles récentes de la Chine. On leur annonce que, dans le Nord, différens marchands anglais ont commencé à faire des affaires, sans attendre l'autorisation préalable. Il ne leur est rien arrivé de fâcheux jusqu'ici. Les autorités chinoises leur laissent même vendre de l'opium publiquement. Toute cette longanimité pourrait mal finir. A côté de cette position extra-légale, les Anglais se préoccupent fort de la contrebande que font les Américains. Nous ne comprenons pas bien nettement ce que le *Times* entend par le mot de contrebande employé dans le cas dont il s'agit. La contrebande est ordinairement l'opposé du commerce légalement autorisé, et quand il n'y a pas de commerce légal, tout est contrebande. Toutefois, les Anglais se montrent fort courroucés contre les bâtimens de l'Union. Ils ont même essayé d'en capturer plusieurs ; mais il a bien fallu les rendre, car la querelle était impossible à justifier par de bonnes raisons. Et voilà probablement comme les Anglais se préparent à laisser toutes les nations aborder aux ports de la Chine ; ils crient déjà à la contrebande. Il ne faut pas être un prophète inspiré pour voir que toutes ces affaires de Chine produiront de bien singuliers conflits.

Un journal cite encore ce matin un exemple de la jalousie avec laquelle l'Angleterre surveille tous les établissemens que nous pouvons tenter au dehors.

« En 1840, dit-il, une transaction avait été conclue entre le gouverneur de l'île Bourbon, de M. de Hell, et le sultan Andrian-Souli, pour la cession à la France de l'île Mayotte. Jusqu'ici cette transaction n'a pas reçu d'exécution. Nous ne saurions dire pourquoi ; mais ce qui n'est pas douteux, ce sont les avantages que nous retirerions de la possession de cette île.

« Jusqu'à ce que nos officiers de marine eussent exploré

minutieusement Mayotte, les navigateurs la croyaient inaccessible, et cela à cause de l'immense ceinture de coraux qui l'enveloppe. Mais les reconnaissances faites par MM. les capitaines Tréhouard, Protet et Jéhenné commandant la *Précroyante*, qui captura le *Pocha*, négrier pirate dont on connaît l'histoire, ont donné la conviction que l'on trouve là une rade où de forts bâtimens de guerre peuvent être parfaitement abrités. Il paraît certain qu'au moyen de peu de fortifications l'île pourrait très bien se défendre par elle-même, et les forces navales qui s'y trouveraient réunies iraient au besoin protéger Bourbon, les établissemens que nous possédons à Sainte-Marie de Madagascar et à Noss-Bey, et ceux que nous y formerions par la suite. On sait que la population malgache est d'ailleurs dans les meilleures dispositions à notre égard.

« Sous le rapport de la production on tirerait un assez bon parti de Mayotte, mais il faudrait donner aux indigènes l'exemple de l'activité et du travail. La canne à sucre, le café, le riz et tout les fruits des tropiques y viendraient bien puisqu'ils y végètent à l'état sauvage. Cependant les habitans ne sont qu'au nombre de 1,500 environ et les produits que l'on pourrait retirer de leurs travaux agricoles ne sauraient être considérables. C'est donc une position maritime qu'il faut envisager dans la possession de l'île Mayotte.

« Sous ce rapport, les Anglais ont bien reconnu tout l'avantage de cette position. Aussitôt qu'ils ont appris les explorations faites par nos officiers, ils ont aussi expédié des bâtimens de guerre dans ces mêmes parages, et ainsi que l'influence des agens anglais s'est fait sentir à notre préjudice à Madagascar, on peut les voir nous contrecarrer dans nos projets sur Mayotte. Mais nous avons là des antécédens qui auront pour nous, il faut l'espérer, d'heureux résultats malgré tout les efforts de nos voisins. »

Voici la lettre qui accompagnait la médaille qui a été décernée à M. Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone.

« Monsieur le consul,

« L'intérêt qui s'attache en ce moment aux événemens de Barcelone, le noble conduite que vous avez tenue nous font un devoir impérieux de venir témoigner à la face de l'Europe, la loyauté, l'humanité que vous avez déployées dans ces jours de malheur. Mieux que personne nous en avons été témoins, et notre silence serait de l'ingratitude si aujourd'hui nous ne faisons connaître la profonde reconnaissance dont nous sommes pénétrés.

« Sans être jamais sorti de vos devoirs et des égards que les gouvernemens se doivent entr'eux, vous n'avez pas tardé de prouver les services que votre haute position pouvait rendre à l'humanité, sans faire de différence de rang, d'opinion ni de nation ; vos soins ont été les mêmes pour tous ; partout où votre présence était nécessaire, vous avez su vous y porter, même au péril de vos jours ; et si la population entière réclamait votre protection, jamais personne ne se montra plus ardent à l'accorder.

« Pére de tous, vous avez obtenu le temps nécessaire pour embarquer vos nationaux, et n'avez songé à vos affections que lorsque vous n'aviez plus personne à sauver.

« Si votre conduite est au-dessus de tout éloge, notre souvenir sera éternel. Qu'il soit cher à votre cœur ; et la mère-patrie, de qui vous avez sauvé les enfans, y trouve une récompense digne de vous.

« Acceptez, monsieur le consul, comme témoignage de nos sentimens, la médaille que nous avons l'honneur de vous offrir. Elle émane d'un vœu unanime ; vos fils un jour montreront avec orgueil à leurs fils cette marque durable de notre reconnaissance ; la postérité, curieuse d'expliquer les emblèmes qui la composent, ouvrira l'histoire à cette belle page de votre vie, et elle lira : « A cette époque, Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelonne, fut brave, généreux, humain ; sa conduite fut admirable. »

VARIETES.

LA PREFACE D'UN MINISTRE.

On a aperçu hier M. le vice amiral Mackau à la chambre des pairs, d'où un grand journal tire cette induction, que M. Mackau est probablement arrivé à Paris. L'induction nous paraît assez juste. Parlez-moi des grands journaux pour montrer de la logique !

Dès son entrée à la chambre, le vice-amiral a été l'objet des embrassemens de ses confrères. Les nobles pairs

saluaient, dans la personne de M. Mackau, le futur successeur de M. Roussin, le ministre de la marine en expectative. C'est là un acte de politesse auquel les hôtes du Luxembourg manquent rarement. Hélotropes en habit à palmes, ils tournent constamment sur eux-mêmes pour regarder en face le soleil de la faveur ; comme ce débiteur qui aime mieux rester débiteur toute la vie que de nier sa dette un seul instant, ils préféreraient saluer deux fois un ministre présent que d'accorder un simple coup de chapeau à un ministre passé. M. Roussin aurait fait une apparition en ce moment-là, que personne n'aurait eu l'air de prendre garde à lui.

Il faut que les ministres passés en prennent leur parti. Leur importance d'excellences déchuës se décide à pair ou non.

C'était un beau spectacle ! Ils se pressaient tous autour de M. de Mackau, avec ou sans catarrhes, avec ou sans béquilles, avec ou sans garde-vues verts. Il est donné rarement de jouir d'un coup d'œil si imposant.

Au milieu de ce tohu-bohu, les intérêts privés ne s'oubliaient pas entièrement. L'effusion n'empêchait pas la réflexion. Quelques pairs se rappelaient comme par hasard, qu'ils avaient un parent ou un ami à placer. On assure, mais nous rapportons ce bruit sans le garantir, qu'un noble pair, désireux de reconnaître les bons services de son perruquier, a demandé pour celui-ci une place d'enseigne.

Le fait est que M. Mackau a pris le parti de quitter les parages du Luxembourg.

Mais ses embarras ne faisaient que de commencer. Le vaisseau à roues, c'est-à-dire la voiture qui emportait le vice-amiral, a été aperçue des croiseurs. Une multitude de goëlettes armées en course par divers solliciteurs ont incontinent nagé dans ses eaux en faisant force de voiles pour l'atteindre.

Cependant le vaisseau amiral avait vent arrière et filait grand large ; il est arrivé au port, autrement dit à son hôtel, où il se croyait à l'abri ; mais les goëlettes sont venues s'emboîser sous ses fenêtres et jeter l'ancre jusque dans sa cour. En d'autres termes, les solliciteurs l'ont obsédé avec une hardiesse de forbans.

M. de Mackau n'avait qu'un mot à la bouche, et ce mot, il l'a répété trois cent cinquante-sept fois dans la soirée. « Je ne suis pas ministre, messieurs ; je ne le suis pas encore, et peut-être ne le serai-je jamais. Doublez le cap de la place de la Concorde et gouvernez sur M. Roussin.

— M. Roussin prétend qu'il a sombré, répondaient les solliciteurs, et sous ce prétexte, il n'admet plus le droit de visite.

— Et moi donc ! s'écriait le vice-amiral ; est-ce que vous vous figurez qu'un loup de mer comme Mackau admetta le droit de visite sans protestation ? Je proteste ; filez votre nœud.

— Bravo ! vive le vice-amiral ! voilà l'homme qu'il fallait à la marine. Un ministre qui s'oppose au droit de visite, c'est d'un cœur vraiment français. Nous sommes Français, nous aussi ; nous restons.

— Alors, c'est moi qui lève l'ancre. »

Figurez-vous l'exaspération d'une bande de solliciteurs qui se trouvent, entre un ministre passé et un ministre futur, le placet par terre.

Aussi M. Mackau regrette vivement l'imprudence qui lui a fait quitter Toulon.

M. Roussin, libre désormais de tout souci, fume et se promène comme un rentier du Marais. Hier, à l'heure où M. de Mackau se montrait au Luxembourg, M. Roussin jouait aux dominos, au café Turc. Il prend en grande commisération les embarras prématurés de son successeur en expectative, et sourit d'un air narquois vis-à-vis du vieux rentier qui paraît destiné à faire désormais, aux dominos, la partie du ministre en retraite. Les deux excellences se rencontrèrent dans la soirée. M. Mackau raconta ses tourmens. « Et moi, dit M. Roussin, pensez-vous que je fusse couché sur un hamac de roses ? »

Il y a un autre homme d'Etat qui n'est pas couché sur un hamac de roses, lui non plus ; cet homme c'est M. de Salvandy, qui comptait devenir ministre de la marine. L'espérance l'a quelque temps bercé de son roulis. Hélas ! Alonzo passe sa vie à être sur le point de devenir ministre ou ambassadeur, et il ne devient pas. On prétend

qu'il a envoyé un cartel à M. de Mackau. Le duel aurait lieu sur la Seine, en canot. L'équipage du *Barbillon* tient le dit *Barbillon* à la disposition de M. de Salvandy.

Le pis de tout cela, c'est que M. de Mackau a manifesté le projet de repartir clandestinement pour la Province; le Château est dans une grande inquiétude. En attendant, le vice-amiral a fait garnir sa voiture d'une double rangée de canons pour être en état de repousser toute tentative d'abordage de la part des solliciteurs.

(Charivari.)

AVIS DIVERS

AVIS DU DIRECTEUR.

Les donateurs et souscripteurs en faveur de l'Hôpital qui désireront que leur nom ne figure pas sur les tableaux de souscription qui doivent être insérés au Patriote le 4 novembre, sont priés de passer chez M. le Directeur de l'Hôpital, rue Ituzaingo numero 32, de 9 heures du matin à 4 heures du soir pour y faire remplacer leur nom, soit par des initiales, soit par un No. quelconque.

AVIS.

NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionneurs trouveront au nouveau magasin rue des Trente-Trois numero 126, presque en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqués, coutils, cachemires, satins façonnés, satins noirs unis, gros-grains, matelassés, velours unis et brochés, cravattes, serges, gances, doublures, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

AVIS.

Dans la nuit du 2 au 3 courant il a été trouvé sur la place de la Constitution, au coin de la rue de las Camaras, un cachet en or, enveloppé d'un double papier de soie et ordinaire. Il sera immédiatement rendu à la personne qui pourra en donner l'exact signalement au bureau du Patriote rue de las Camaras numero 34 et désigner le chiffre qui est gravé dessus.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFRED capitaine Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchechoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscay.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pieces en vide ou garnies, S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

On desire acheter un bon billard, la personne qui en possède un, peut s'adresser à M. Derrey, pharmacie de L'Indien, qui indiquera la personne qui en a besoin.

AVIS.

Le navire français La Clemence, capitaine de reguiberry devant partir par contrat, le 31 au ce mois, messieurs les passagers sont prévenus qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Theil rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

On prie les personnes qui auraient trouvé deux anneaux d'or, dont l'un porte les initiales M. G., l'autre étant brisé et portant dans l'intérieur les initiales A. G. M. C. G., de vouloir les bien les rapporter au bureau du Patriote, on remettra la moitié de la valeur de ces objets à la personne qui les rapportera ou pourra en donner des renseignements.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pouvant se tenir dorénavant dans un local plus spacieux, fait savoir que désormais les causes qui s'y discuteront seront annoncées par la presse par anticipation afin que les Orientaux et les étrangers qui voudront s'assurer de l'ordre qui règne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la maison nne cadre et demi du Porton principal.
Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Dechemieindy, ayant vendu son magasin, situé rue de Misiones, à M. Chevet, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fils, négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pone en conocimiento del público, que se retirará para el Rio Grande, dejando en esta plaza a su procurador con bastante poder: cuyo individuo es D. José Joaquín quarte Souza, con el cual se entenderá para liquidar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

Joao Q. Vinhao.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au college français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Feno, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis dias.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai h. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traite de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées, Matemáticas, Gramática de Chantreau.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhau, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle. Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le No. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos a arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1er juillet 1843: le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison, était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Camaras No: 34.